

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 17/12/2020 sur www.xmarches.fr sous la référence 2020-55EP

Pouvoir adjudicateur :

Ville d'Epernay

7 bis avenue de champagne 51200 ÉPERNAY

marches.publics@ville-epernay.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Commune

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2020-55EP PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES VITRES - Lot 1 : Nettoyage des vitres de divers sites (hors écoles) de la Ville d'Epernay et de EPERNAY AGGLO CHAMPAGNE

Objet de la délégation : Un groupement composé de la Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne, du C.C.A.S d'Epernay, des villes d'EPERNAY, d'AVIZE, CRAMANT, CUMIERE et MOUSCOT a été constitué, pour la passation du présent accord-cadre qui portera sur le nettoyage des vitres.

La Ville d'Epernay est désignée comme coordonnateur du groupement de commandes. Elle est chargée de procéder à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection du ou des cocontractants, à la signature, à la notification et à l'exécution des accord-cadres au nom de l'ensemble des membres du groupement, conformément à l'article L2113-7 du Code de la commande publique.

Type de marché : Services

Nomenclature (CPV) : 90911300-9 - Services de nettoyage de vitres.

Lieu d'exécution : 51200 ÉPERNAY

L'avis concerne la conclusion d'un accord cadre

Critères d'attribution :

Qualité des prestations 50 %

Prix des prestations 40 %

Performances en matière de protection de l'environnement 10 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 5

Date d'attribution : 26/03/2021

Montant final HT : 23 514 €

Opérateur économique attributaire :

NETTOYAGE GENERAL INDUSTRIEL FEDER JIMMY

3 BOULEVARD DE DIJON - 10800 ST JULIEN LES VILLAS

France

Mail : ngifeder@yahoo.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Ville d'Épernay

7 bis avenue de champagne

51200 ÉPERNAY

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 17/12/2020 sur www.xmarches.fr sous la référence 2020-55EP

Pouvoir adjudicateur :

Ville d'Epernay

7 bis avenue de champagne 51200 ÉPERNAY

marches.publics@ville-epernay.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Commune

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2020-55EP PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES VITRES - Lot 2 : Nettoyage des vitres des écoles du territoire communautaire

Objet de la délégation : Un groupement composé de la Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne, du C.C.A.S d'Epernay, des villes d'EPERNAY, d'AVIZE, CRAMANT, CUMIERE et MOUSÉ a été constitué, pour la passation du présent accord-cadre qui portera sur le nettoyage des vitres.

La Ville d'Epernay est désignée comme coordonnateur du groupement de commandes. Elle est chargée de procéder à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection du ou des cocontractants, à la signature, à la notification et à l'exécution des accord-cadres au nom de l'ensemble des membres du groupement, conformément à l'article L2113-7 du Code de la commande publique.

Type de marché : Services

Nomenclature (CPV) : 90911300-9 - Services de nettoyage de vitres.

Lieu d'exécution : 51200 ÉPERNAY

L'avis concerne la conclusion d'un accord cadre

Critères d'attribution :

Qualité des prestations 50 %

Prix des prestations 40 %

Performances en matière de protection de l'environnement 10 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 4

Date d'attribution : 26/03/2021

Montant final HT : 18 897,60 €

Opérateur économique attributaire :

NETTOYAGE GENERAL INDUSTRIEL FEDER JIMMY

3 BOULEVARD DE DIJON - 10800 ST JULIEN LES VILLAS

France

Mail : ngifeder@yahoo.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Ville d'Épernay

7 bis avenue de champagne

51200 ÉPERNAY